ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELHAJEB
CERCLE D'EL-HAJEB
CAIDAT BENI M'TIR
COMMUNE D'AIT NAAMANE
****
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

N° : 31/CAN/2026

Le Président de la Commune d'Ait Naamane procède à l'achat sur Bon de Commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du Décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de La prestation: «**Achat d'habillement des agents au profit de la Commune d'Ait Naamane, Province d'El-Hajeb**»

Consistance de la prestation:

N°	Désignations	Caractéristiques est Spécifications	Unité	Quantité	Garanties exigées
1	Combinaison de travail en une seul pièce taille (XXL-3XL)	Equiper en minimum de deux bande de visibilité nocturne au niveaux des épaules et des pieds .	U	10	1er choix
2	Paire de chaussettes	En coton noire avec pointures différenest tailles (42-43-44-45)	U	10	1er choix
3	Gilet ambulancier	d'intervention multi-poches avec 2 bandes grises décoratives taille 2XL y compris logo de la Commune (texte sera défini après l'attribution du bon de commande)	U	03	//
4	Paire de gants	En cuire rigide de bonne qualité	U	10	1er choix
5	Paire de bottes imperméables	En plastique caoutchouc couleur verte, pointure (42-43-44-45)	U	10	1er choix
6	Manteau imperméable	En polyester de bonne qualité couleur verte.	U	10	1er choix
7	Paire de lunette de travail	Bonne qualité	U	10	//
8	Casquette	En tissu - Bonne qualité - Couleur bleue	U	10	//

Lieu d'exécution: Commune Ait Naamane, Province d'El-Hajeb ;
Délai d'exécution: 15 Jours ;
Date et heure limite de réception des devis des Concurrents: 04/12/2026 à 10 Heures.

NB : Avant l'attribution dudit Bon de Commande le Concurrent doit impérativement soumettre après confirmation dans un délai de 48 heures un échantillon de chaque article pour validation, au Maitre d'ouvrage.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches.publics.gov.ma.

Le Président du Conseil

Président du Conseil
EL HOUSSAINE KASSMI